



Sous-commission "Préparation du débat d'orientation avec rapport sur l'orientation politique ainsi que le cadre d'action en matière de climat et d'énergie" de la Commission de l'Economie et la Commission de l'Environnement

Procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2015

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 9 octobre 2014 et du 27 novembre 2014
2. Conférence sur les changements climatiques à Lima (décembre 2014): rétrospective et perspectives
3. Organisation des travaux
(visite de travail à Paris, calendrier, auditions publiques)
4. Divers *(série de trois conférences)*

*

Présents : M. Gérard Anzia, M. Frank Arndt, M. Eugène Berger, M. Marcel Oberweis remplaçant M. Félix Eischen, M. Max Hahn, M. Fernand Kartheiser, M. Henri Kox, M. Roger Negri, M. Marco Schank

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Félix Eischen, M. Justin Turpel

*

Présidence : M. Henri Kox, Président de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 9 octobre 2014 et du 27 novembre 2014**

Les projets de procès-verbal susmentionnés sont approuvés.

2. Conférence sur les changements climatiques à Lima (décembre 2014): rétrospective et perspectives

Monsieur le Président précise qu'il limitera son exposé à l'essentiel. Ce point sera traité en détail demain, sur demande du groupe politique CSV, au cours de la réunion de la Commission de l'Environnement.¹ La documentation qui sera compilée pour cette occasion sera également transmise aux membres de la Sous-commission.

Nonobstant un écho plutôt négatif dans les mass média, les conclusions de la 20^{ème} Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP20) peuvent être qualifiées, selon l'orateur, comme un progrès. Ceci d'autant plus qu'il s'agissait de trouver un compromis entre les positions de pas moins de 195 Etats d'une disparité parfois extrême en termes de leur développement économique ou du niveau de vie de leurs citoyens.

Ce texte de compromis intitulé « Lima Call for Climate Action » constituera la base des négociations préalables à la 21^{ème} Conférence des Parties (COP21) à Paris en décembre 2015.

Deux grandes discussions ont dominé la conférence de Lima. D'une part, celle concernant la **réduction** des émissions de gaz à effet de serre et, d'autre part, celle concernant l'**adaptation** au changement climatique et les critères d'attribution des aides financières afférentes qui devront être versées par le « Fonds vert pour le climat », officiellement lancé en 2011 lors de la Conférence de Durban (COP17). Ce fonds commence à être alimenté et affiche actuellement un solde de quelque dix milliards USD.²

A souligner que tous les Etats parties sont désormais tenus de communiquer dans les prochains mois de manière claire et compréhensible leurs engagements pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif est de parvenir lors de la prochaine conférence à Paris à un accord mondial contraignant de réduction des émissions afin de contenir le réchauffement climatique en-dessous de 2° Celsius par rapport à la moyenne de l'ère pré-industrielle. Pour atteindre cet objectif, les émissions mondiales doivent être réduites de moitié d'ici 2050, par rapport à celles de 1990.

Lors de la conférence à Lima, l'Union européenne est parvenue à parler d'une voix.

A long terme l'objectif devrait être la mise en place d'un modèle de développement économique neutre en termes d'effets sur le climat.

Débat :

Les parlementaires discutent le rapport coûts-efficacité entre le résultat de cette conférence et les dépenses afférentes en termes de temps voire même en

¹ Point 4 de l'ordre du jour de la réunion du 15 janvier 2015 de ladite commission, intitulé « Echange de vues sur les conclusions de la 20ème Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques »

² Le Luxembourg y contribuera à hauteur de 5 millions d'euros (annonce faite le 23 septembre 2014 lors du sommet climat de Ban Ki-moon).

termes d'émissions CO₂, sans toutefois parvenir à esquisser des alternatives à de telles plateformes internationales de négociation entre Etats. Un certain scepticisme est mis en avant en ce qui concerne la possibilité d'atteindre à Paris un accord mondial contraignant satisfaisant.

Il est mis en garde de vouloir attendre les décisions prises lors de telles conférences pour aller de l'avant.

Il est souligné que dès qu'il s'agit de mettre en œuvre une politique nationale plus ambitieuse en matière de protection du climat, il est crucial de parvenir à convaincre une majorité de la population et de faire participer au processus décisionnel les principaux acteurs de la société civile.

Les sommes mises à disposition pour l'adaptation au changement climatique sont relativisées en les mettant en relation avec les subventions toujours accordées à l'exploitation de sources d'énergie fossile.

Un intervenant du groupe parlementaire CSV souhaite que les avancées en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre déjà réalisées par ces Etats qui ont pris conscience de la nécessité d'agir soient également mises en évidence. Parmi ces Etats, le Luxembourg pourrait encore réaliser de plus grands progrès en augmentant, tel que recommandé par la Commission européenne, ses **droits d'accise** appliqués sur les carburants.

Le représentant de l'ADR tient à ce qu'il soit acté que son parti se prononce contre une augmentation des taux des droits d'accise sur les carburants et souhaite que d'autres partis, en l'occurrence le CSV, s'expriment également sans équivoque à ce sujet.

Monsieur le Président rappelle que l'objectif de cette Sous-commission est de parvenir à la rédaction d'un rapport qui comprend un maximum de pistes d'action et d'options possibles permettant d'orienter l'action de l'exécutif, voire de parvenir à des propositions consensuelles sur des mesures supplémentaires à prendre. A cette fin, une discussion ouverte et constructive est nécessaire, de sorte qu'une confrontation stérile de positions politiques absolues ou de revendications maximales est contreproductive. Rien n'empêche que les différents groupes et sensibilités politiques se prononcent, à l'issue des travaux, dans l'un ou l'autre sens sur les mesures suggérées. Le rapport de la Sous-commission pourra également retenir des positions minoritaires.

D'autres intervenants appuient l'approche de Monsieur le Président. Il est donné à considérer qu'il est peut probable que les mesures supplémentaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui seront peut-être proposées pourront toutes être réalisées dans l'immédiat. Partant, même si telle ou telle mesure est actuellement refusée pour l'une ou l'autre raison ou impossible à réaliser à court terme, il doit être possible de l'envisager à moyen ou à long terme du moment qu'elle contribue à atteindre l'objectif visé. C'est ce facteur « temps » qui doit également être pris en compte.

3. **Organisation des travaux**
(visite de travail à Paris, calendrier, auditions publiques)

Monsieur le Président informe l'assistance que l'Assemblée nationale vient de proposer la semaine du 9 février 2015 pour l'échange de vues demandé sur leur projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte.

Après discussion, l'assistance convient de proposer, par ordre de préférence, trois dates pour cet échange de vues: 1. le jeudi 12 février 2015; 2. le lundi 9 février 2015; 3. le mercredi 11 février 2015.

Le déplacement se fera en TGV avec départ et retour le même jour. La composition exacte de la délégation reste à fixer, en concertation avec le Bureau de la Chambre des députés. Un courriel afférent sera adressé aux membres de la Sous-commission.

Débat :

Tant Monsieur le Président que d'autres intervenants considèrent comme une obligation envers leurs électeurs de saisir cette opportunité pour rappeler le malaise de la population luxembourgeoise avec la centrale nucléaire **Cattenom** et de plaider pour son arrêt dans un avenir proche. Ceci d'autant plus que le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit une réduction de la dépendance de la France de l'énergie nucléaire.

Un député rappelle qu'en mars 2013, l'avenir de la centrale nucléaire de Cattenom avait déjà fait l'objet d'une mission diplomatique à Paris. La délégation avait été conduite par le ministre des Affaires étrangères et Vice-Premier ministre Jean Asselborn. Elle comprenait le ministre de la Santé Mars Di Bartolomeo et le ministre délégué au Développement durable et aux infrastructures Marco Schank, ainsi que des représentants de la Chambre des députés et de la société civile. Ce déplacement avait fait suite à la motion de la Chambre des députés du 27 mars 2012 appelant le gouvernement à entrer en contact direct avec les autorités françaises pour thématiser Cattenom. Les discussions afférentes avaient été menées avec la ministre française en charge de l'écologie, du développement durable et de l'énergie Delphine Batho.

Un intervenant ajoute qu'une telle mission devrait également être envisagée par rapport à la Wallonie. La centrale nucléaire de **Tihange** semble dans un état moins rassurant que celle de Cattenom. Monsieur le Président estime que cette démarche pourrait être réalisée dans le cadre des organes de la Grande-Région.

Un député précise que le 23 janvier 2015 le président du Conseil parlementaire interrégional (CPI) sera accueilli pour un échange de vues à la Chambre des députés. Ce sera l'occasion d'évoquer la problématique de la centrale nucléaire de Tihange.

Il est donné à considérer qu'il importe que cette nouvelle entrevue avec des homologues français soit bien préparée et qu'elle ne se limite pas à la seule problématique de Cattenom. Ainsi, il serait utile d'approfondir l'aspect **transition énergétique** et de saluer la direction politique que la France entend prendre dans ce domaine. Par ailleurs, le Luxembourg pourrait profiter des

idées ébauchées à ce sujet en France. Il s'agit de préparer certaines questions à ce sujet.

Conclusion :

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte tel qu'adopté en première lecture par l'Assemblée nationale sera transmis aux membres de la Sous-commission pour lecture.

Monsieur le Président informera le Comité d'action national contre l'énergie nucléaire (*Nationalen Aktiounskomitee géint Atomkraaft*) de l'échange de vues que la présente commission aura à Paris en février prochain.

Monsieur le Président signale que le bureau d'études **IZES** vient d'être chargé d'accompagner les travaux de la Sous-commission. Le contrat signé par le Président de la Chambre des députés sera transmis pour information par courriel aux membres de la Sous-commission. L'orateur fait également savoir que la documentation requise a été envoyée aux experts externes et qu'une première évaluation est en cours. Celle-ci sera présentée aux membres de la Sous-commission lors de leur prochaine réunion qui se tiendra l'après-midi du 28 janvier 2015. Ce sera également l'occasion de discuter des premières pistes d'action.

Monsieur le Président souligne qu'il serait utile de faire participer la société civile aux travaux de la Sous-commission. L'orateur renvoie aux contributions déjà sollicitées et obtenues. De larges **auditions publiques** (*hearings*) avec une multitude d'intervenants ne lui semblent toutefois pas le modèle le plus approprié à suivre. Il juge plus efficace d'inviter des organisations non gouvernementales (ONG) pour discuter de points bien précis à définir au préalable par la Sous-commission. Dans une des prochaines réunions il soumettra pour avis une liste d'associations à inviter.

Débat :

Un membre de la Sous-commission exprime le souhait que l'ancien professeur Francis Massen, responsable de la station météorologique du Lycée classique de Diekirch, soit également entendu.

Il est donné à considérer qu'il n'est pas d'usage d'inviter des personnes privées en commission pour exprimer leurs opinions. Un député tient à signaler qu'il juge quand même utile d'écouter également une position « minoritaire » dans le débat sur le changement climatique.

Un intervenant met en garde devant la contrainte de temps ; le projet de rapport devant être finalisé avant les vacances parlementaires d'été. Dans ce contexte, des réunions qui ne servent aux ONG qu'à exprimer oralement ce qu'ils ont déjà communiqué par l'intermédiaire de leurs contributions écrites, sont à éviter. Par ailleurs, l'expérience avec d'autres auditions publiques « classiques » déjà organisées par la Chambre des députés montre qu'elles ne mènent souvent pas au résultat escompté. Il s'agit donc de bien préparer d'éventuelles auditions afin de pouvoir en tirer une plus-value, par exemple moyennant un questionnaire précis.

Des intervenants insistent à ce que la Sous-commission fixe un calendrier des prochaines réunions compte tenu de la date d'adoption envisagée du projet de rapport. Il serait opportun de prévoir les réunions à un rythme au moins hebdomadaire.

Monsieur le Président rassure qu'il entend solliciter, pour des champs politiques précis (agriculture, parc des maisons d'habitations, transport routier, etc.), des propositions de mesures concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Un député souligne qu'il est peu probable que de mesures nouvelles voire révolutionnaires restent à proposer. A son avis, tous les documents de base de même que les concepts, idées, mesures et instruments de réduction des émissions CO₂ existent déjà. Partant, il serait utile de tracer dès à présent la structure exacte et le volume du rapport à présenter à la Chambre des députés.

Un membre de la commission tient à préciser qu'il souhaite néanmoins que les acteurs de la société civile préoccupés de la problématique soient écoutés. Il importe seulement que ces échanges de vues se déroulent de manière structurée.

4. Divers (série de trois conférences)

Monsieur le Président fera parvenir aux membres de la Sous-commission une invitation à trois conférences au sujet du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre organisées par les ONG « etika », « ATTAC Luxembourg » et « VOTUM KLIMA ».

Luxembourg, le 23 janvier 2015

Le Secrétaire,
Timon Oesch

Le Président,
Henri Kox